

CONFÉRENCES & DÉBATS

19^E UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

INVITATION

UFR Santé
Hauts du Chazal
Besançon



en collaboration avec l'École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine et Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne

Lundi 4 juillet 2022
9h00 – 11h00

OUVERTURE

Mot d'accueil par les organisateurs

- **PR Thierry MOULIN**,
Directeur de l'UFR Santé
- **Dr Mohamed SI ABDALLAH**,
*Directeur général adjoint
de l'Agence régionale de santé
Bourgogne Franche-Comté*
- **Pr Élisabeth MONNET**,
*Co-organisatrice de l'Université
d'été francophone en santé
publique. Professeure, Département
de Santé publique, UFR Santé
de Besançon*

CONFÉRENCE D'OUVERTURE

« Au sortir de la crise sanitaire, quelques pistes pour dessiner la santé publique de demain »

« **D**essiner la santé publique de demain » est un défi à relever ensemble. Dans son rapport éponyme rendu public en mars dernier, le Pr Franck Chauvin a proposé 10 chantiers pour refonder la santé publique. Dans cette conférence d'ouverture, il présentera et mettra au débat quelques points-clés de cette refondation, qui en particulier visent à renforcer la participation et l'adhésion de la population aux prises de décision, la démocratie, la littératie et l'éducation à la santé dès le plus jeune âge. Une rénovation de la matrice actuelle de la santé publique, une santé publique 2.0 comme il la nomme ! Franck Chauvin évoquera les leviers d'actions possibles pour le système français, mais sans perdre de vue le contexte international. L'approche globale est indispensable pour répondre aux défis d'une société mondialisée, illustrés par la succession des crises à échelle mondiale. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons mettre en œuvre les solutions et dessiner la santé publique de demain.

Intervenant

- **Pr Franck CHAUVIN**, *Professeur de santé publique, ancien Président du Haut Conseil de la Santé Publique*



Mardi 5 juillet 2022
11h30 – 13h00

Jeudi 7 juillet 2022
11h30 – 13h00

CONFÉRENCE - DÉBAT

CONFÉRENCE - DÉBAT

*Démocratie en santé et santé publique :
20 ans après la loi Kouchner de 2002,
quelles pistes pour l'avenir ?*

*Les obligations et les interdictions
en temps de crise sanitaire sont-elles
compatibles avec une politique de santé
publique répondant aux valeurs
et aux stratégies de la Charte d'Ottawa ?*

À l'occasion des 20 ans de la loi Kouchner et de la loi 2022-2 et à la lumière des expériences vécues dans les territoires lors de la crise sanitaire, le devenir de la démocratie en santé fait l'objet de nombreux débats soulevant la question de son renforcement voire de sa nécessaire refondation.

Le passe sanitaire et le passe vaccinal ont nourri un vif débat sur le bien-fondé des mesures contraignantes individuelles en santé publique dans un contexte de crise sanitaire. Diverses contraintes et obligations prises par le passé - dans le cadre de politiques publiques de santé établies en dehors de tout contexte de crise - (vaccination VHB des soignants, port de la ceinture de sécurité, interdiction de fumer dans les lieux publics, 11 vaccins obligatoires des enfants) n'ont suscité que peu de réactions et sont à présent bien acceptées des intéressés et du public. En revanche les mesures contraignantes prises au cours de la crise sanitaire ont été durablement contestées par de nombreux citoyens et professionnels de santé et ont fait l'objet de différentes réflexions critiques pointant de possibles menaces dans le champ de l'éthique, avec des impacts possibles sur les valeurs de justice, d'équité, de solidarité, de respect des personnes, de liberté et de responsabilité individuelles...

Au-delà des rôles dévolus aux instances représentatives règlementaires (CNS, CRSA, CTS), quels leviers nouveaux permettraient :

- Un meilleur éclairage du public vis-à-vis des enjeux collectifs, une meilleure écoute des citoyens facilitant le partage d'expériences en santé communautaire ?
- De favoriser la participation citoyenne, dans les décisions et l'élaboration des politiques de promotion de la santé aux différents niveaux, pour aller vers une co-construction des politiques et un renforcement des engagements et du pouvoir d'agir des citoyens ?

Comment analyser les tensions constatées et quelles pistes permettraient de les apaiser et de concilier, dans un contexte d'urgence, éthique, respect de la dignité des personnes, participation citoyenne, intérêt général et santé publique ?

Intervenants

- **Pr Emmanuel RUSCH**, président de la conférence nationale de santé
- **Dr Patrick BOUILLOT**, président de la conférence territoriale de santé de la Nièvre

Modératrice

- **Cécile LUMIERE**, Responsable du Département PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle, ARS Bourgogne Franche-Comté

Intervenants

- **Frédérique CLAUDOT**, docteur en droit public et en sciences politiques, maître de conférences des Universités – praticien hospitalier en Santé Publique, École de santé publique, Université de Lorraine
- **Jean-Philippe PIERRON**, philosophe, département de philosophie de l'Université de Bourgogne, directeur de la chaire valeurs du soin

Modératrice

- **Hélène CLEAU-ANDRE**, Responsable du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté

ORGANISMES PROMOTEURS

- Université de Franche-Comté - UFR Sciences de la Santé de Besançon
- Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
- École des hautes études en santé publique (EHESP)
- Santé publique France (SpF)

ORGANISMES PARTENAIRES OU ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM)
- Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
- Société française de santé publique (SFSP)
- AVECsanté
- Centre national de ressources et d'appui aux Conseils locaux de santé mentale
- APF France handicap
- Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine
- Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur
- Promotion Santé Normandie
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf)
- Fabrique Territoires Santé
- Institut Renaudot
- Association Elus, santé publique et territoires (ESPT)
- Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) Jean Minjot de Besançon
- Centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne
- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Ville de Besançon

Universités

- Université de Bourgogne
- École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Université de Lausanne, Suisse
- Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition- ESPRIst, Université de Liège, Belgique
- Université Laval, Canada

Réseaux francophones, organismes des pays francophones et internationaux

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS)
- Femmes et Santé, Belgique
- Repères, organisme de formation en promotion de la santé, Belgique.
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal